

DÉLIBÉRATION

OBJET : BUDGET ANNEXE DES CAVEAUX DU CIMETIÈRE – AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022.

L'an deux mille vingt-trois, **le 4 avril**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de **BELCODÈNE**, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de **M. Patrick PIN**, Maire de la Commune.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **19**.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **28/03/2023**.

Présents : **Patrick PIN, Jean-Robert DAGORN, Gabriel SCHANG, Évelyne COQUERAN, Pierre TAGLIAFERRO, Jean-Noël BISACCIA, Patrick VAN MOERKERCKE, Gilles COLLOMB, Nathalie CRESPI, Julie MACHET, Gilbert CIAMPI, Antoine DUPLA, Claudia CUORDIFEDE, Valérie SCOTTO DI CESARE.**

Absents : **Barbara GANGI**

Procurations : **Laurent JULLIEN a donné procuration à Jean-Robert DAGORN, Audrey CICCARIELLO a donné procuration à Evelyne COQUERAN, Sandrine MAROC a donné procuration à Gabriel SCHANG, Jean-François BERNARD a donné procuration à Claudia CUORDIFEDE**

Secrétaire de séance : **Evelyne COQUERAN**

N°2023-008

Vu la délibération n°2023-007 et notamment les résultats apparaissant au compte administratif 2022 du budget annexe des caveaux du cimetière de la Commune ;
Vu le solde excédentaire de la section d'exploitation ;
Vu le solde excédentaire de la section d'investissement ;

Sur proposition de M. le Maire,
Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

DÉCIDE :

L'affectation des résultats de 2022 qui se répartit comme suit :

RESULTATS 2022 DE LA SECTION D'EXPLOITATION	AFFECTATION EN REPORT D'EXPLOITATION	AFFECTATION EN REPORT D'INVESTISSEMENT
	Report en R002	Report en R001
Excédent : 0.40 €	0.40 €	14 817.60€

Conforme au registre des délibérations,
Belcodène, le 04 avril 2023.

Le Maire,
Patrick PIN

La secrétaire de séance,
Evelyne COQUERAN

